

*Colloque*

# L'évaluation en protection de l'enfance

Et

## Les visites médiatisées

**20 et 21 novembre 2008**

**Pôle universitaire de La Roche-sur-Yon**

Contacts : 02 51 47 35 20

[catherinesellenet@hotmail.com](mailto:catherinesellenet@hotmail.com)



**20-21 NOVEMBRE 2008**

**Lieu : pôle universitaire  
de La Courtaisière, La Roche-sur-Yon,  
18 bd Gaston-Defferre**

## ***L'évaluation en protection de l'enfance et les visites médiatisées***

La loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002 ouvre un débat qui n'est pas prêt de se refermer tant sur le plan éthique, théorique, que méthodologique. En introduisant l'idée de mesure, de contrôle, mais aussi d'analyse des pratiques ; en donnant aux usagers le pouvoir de se faire entendre sur les prestations reçues ; en obligeant les structures à une certaine transparence (par une évaluation en interne tous les cinq ans, en externe tous les sept ans) la loi 2002-2 rompt avec l'idée de

l'incommensurabilité du travail effectué auprès d'humains en mal de vivre. Ce colloque a pour objectif de présenter et de discuter les arguments des tenants de l'évaluation comme ceux de ses farouches détracteurs, pour tenter de dessiner un chemin entre la quantophrénie et la toute puissance de l'intuition. Plusieurs axes concernés par l'évaluation ont été retenus. Le premier concerne l'organisation du maintien des liens parents-enfant en présence d'un tiers. Les relations parents-enfant sont au cœur des préoccupations de notre société. Elles le sont encore plus lorsqu'elles s'inscrivent dans des contextes de crise comme : le divorce conflictuel, la protection judiciaire de l'enfant, l'emprisonnement ou la maladie mentale d'un parent. Dans ces cas extrêmes, le maintien des liens entre l'enfant et le parent s'avère complexe. Le droit de visite ne s'exerce plus, ou mal, de façon intermittente, conflictuelle, voire dangereuse. En réponse à ces problèmes, de nouvelles réponses professionnelles ont vu le jour, elles ont été appelées : visites en lieu neutre, visites médiatisées, supervisées, encadrées, accompagnées, réglementées, protégées, thérapeutiques... Le flou sémantique est constant, y compris du côté des juges qui parlent tour à tour de : droit de visite, de droit de visite médiatisé, droit de visite organisé de manière encadrée, de droit de visite accompagné, de droit de visite avec

encadrement éducatif... Si l'accent sur la notion de droit est constant, les modalités d'exercice de ce droit restent fluctuantes d'un juge à l'autre. S'agit-il de l'exercice d'un simple droit inaliénable, de médiatiser, d'encadrer ou d'éduquer ? Que peuvent en dire les professionnels, les parents, mais aussi les enfants sur cette intervention supposée les aider ? Peut-on évaluer les effets de cette intervention sur le maintien des liens et sur la qualité de ces liens ?

Le second axe de réflexion aborde la question de l'évaluation plus largement, au niveau des textes juridiques, de leur application dans les institutions, mais aussi au niveau international. Comment les chercheurs peuvent-ils mener des recherches comparatives, évaluer les réponses institutionnelles ou politiques proposées par les pays sur des sujets aussi sensibles que la maternité des adolescentes, les liens d'attachement en familles d'accueil, la violence et la maltraitance ? Dans l'optique qui reste celle des colloques organisés par le CREC précédemment, ce colloque inscrit des ponts entre les chercheurs et les professionnels de terrain, entre la théorie et la pratique, entre les pays. Il est organisé conjointement par l'université de Nantes, d'Angers et de Paris X.

## LE 20 NOVEMBRE

### Maintenir les liens en situation de risque

#### Accueil : 8h30

- intervention de la défenseure (ou représentant) des droits de l'enfant
- « La visite parent-enfant en présence d'un tiers, droit ou contrainte ? » par **Claire Neirinck**, Professeure d'université en droit, Université de Toulouse
- « Les liens d'attachement dans la séparation », (nom de l'intervenant à confirmer)
- « Le maintien des relations parents-enfants dans les espaces rencontre » par **Benoît Bastard**, directeur de recherche CNRS
- « La médiation thérapeutique pour enfants de parents malades mentaux » par le **Docteur Garret** pédopsychiatre, directrice du Centre Nantais de la Parentalité, Dominique Lardière, pédiatre de PMI et l'équipe du CNP
- « Voir son père en prison » par **Alain Bouregba**, psychanalyste, directeur de l'association relais parents-enfants

- « Les visites parents-enfant en présence d'un tiers, un champ multi-facettes » par **Catherine Sellenet et Annick Weil-Barais**

- « L'importance de l'observation dans les visites médiatisées » par **Anne Jamet**, psychologue

## LE 21 NOVEMBRE

### Échos de la recherche sur l'évaluation

- « L'évaluation des situations d'enfants : quelles ressources du collectif de travail ? » par **M. Bournel-Bosson, M. Boutanquoi, E. Demanèche, J.P. Minary**. Université de Franche-Comté
- « Ce que le processus d'évaluation imposé par la loi de 2002 révèle des relations entre professionnels et familles. Exemple de deux institutions », par **Bernadette Tillard** MCF Université de Lille
- « L'évaluation des pratiques d'interventions des professionnels auprès des enfants et adolescents violents. Approche comparative sur cinq pays européens » (programme de recherche Daphné 2), par **Fabienne Portier**, Docteur

en civilisation britannique. Université de Nantes

- « L'évaluation interne dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ou Consultation et évaluation interne après la loi 2002-02 », (table ronde)

Animation : **Dominique Fablet**, Professeur en sciences de l'éducation, université Paris X Nanterre

- **Laurent Barbe**, Consultant CRESS
- **Alain Bonnami**, Formateur consultant EFPP
- **Philippe Camberlein**, Directeur général du CESAP
- **Jean Pineau**, Directeur général de l'association Jean-Cotxet
- **Gérald Boutin** Professeur en sciences de l'éducation à l'université du Québec.
- « L'évaluation de la maltraitance, approche comparative France-Allemagne », par **Pierrine Robin**, Doctorante, Université Paris X Nanterre
- « L'évaluation des liens d'attachement en famille d'accueil » par **Séverine Euillet**. Université de Toulouse, Docteur en psychologie

# BULLETIN D'INSCRIPTION

(Chèque à l'agent comptable  
de l'université de Nantes)

Nom.....

.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Tél. ....

Mail .....

## Inscriptions

Journée du 20/11.....OUI.....NON

Journée du 21/11.....OUI.....NON

Restauration universitaire

Déjeunera le 20/11.....OUI -- NON

Déjeunera le 21/11.....OUI -- NON

## Tarifs

Inscription par jour : 20 euros  
(hors restauration)

Gratuit pour les étudiants  
et les demandeurs d'emploi

Possibilités de prix de groupe  
(à partir de 5 personnes)

Contacts : 02 51 47 35 20

[catherinesellenet@hotmail.com](mailto:catherinesellenet@hotmail.com)

